

VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT TOUTES LES ÉTAPES AVANT DE PROCÉDER

PROCESSUS D'ADMISSION À LA MATERNELLE

ÉTAPE 1 : ÉLIGIBILITÉ – UN PRÉREQUIS INDISPENSABLE!

Pour soumettre une candidature, **il faut OBLIGATOIREMENT résider sur le territoire de la CSDM.**

Pour le savoir, ici: <https://csdm.ca/trouver-une-ecole/> simplement entrer votre code postal et voir aux résultats de la recherche. S'il n'y a aucun résultat pour ce code postal, c'est qu'il n'appartient pas au territoire de la CSDM.

ÉTAPE 2 : DOCUMENTS NÉCESSAIRES POUR LA DEMANDE D'ADMISSION – PHOTOCOPIES ACCEPTÉES

- Avoir 5 ans au 30 septembre pour l'inscription au préscolaire
- Formulaire d'inscription complété en ligne :
<https://ecole-internationale-primaire.cssdm.gouv.qc.ca/ecole/admission-inscription/>
- Certificat de naissance du Canada **OU** document d'immigration si l'élève est né à l'extérieur du Canada (Résidence permanente ou Certificat de citoyenneté)
- Deux preuves d'adresse (Factures d'institutions reconnues, permis de conduire). Noter que le bail n'est pas une preuve d'adresse.
- Document d'authentification qui servira à valider les preuves d'adresse (permis de conduire du parent)
- Les parents de fratrie recevront une confirmation d'inscription

ÉTAPE 3 : RÉCEPTION DES DOSSIERS D'INSCRIPTION

Les dossiers ne peuvent être transmis qu'en ligne, pendant la période d'inscription.

Prenez note qu'en raison de la pandémie que nous vivons actuellement, IL N'Y AURA PAS D'EXAMEN D'ADMISSION POUR LE PRÉSCOLAIRE.

ÉTAPE 4 : PROCESSUS DE SÉLECTION

- **SEULS LES DOSSIERS COMPLETS ET REMIS PENDANT LA PÉRIODE D'INSCRIPTION SERONT CONSIDÉRÉS PAR LA DIRECTION DE L'ÉTABLISSEMENT**
- Sur ces bases, seront admis en priorité :
 - 1) Les élèves ayant une fratrie fréquentant déjà l'école internationale de Montréal primaire ou secondaire;
 - 2) Tirage au sort parmi les autres élèves selon les places restantes

ÉTAPE 5 : CRITÈRES D'ADMISSION

- 34 places sont disponibles pour nos classes de maternelle et 12 élèves seront placés en liste d'attente.
- Suite au tirage au sort, l'admission d'un élève qui n'a pas de fratrie sera conditionnelle à la réussite d'une brève entrevue pour la vérification du niveau de maîtrise de la langue française. Les enfants recevront une convocation pour cette entrevue qui se déroulera de façon virtuelle.
- En cas de non-réussite, l'enfant ne serait pas admis et la place serait offerte à un enfant sur la liste d'attente. Ce dernier devra également passer l'entrevue de vérification.

VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT TOUTES LES ÉTAPES AVANT DE PROCÉDER

PROCESSUS D'ADMISSION AU PRIMAIRE (1^{RE} ANNÉE)

ÉTAPE 1 : ÉLIGIBILITÉ – UN PRÉREQUIS INDISPENSABLE!

Pour soumettre une candidature, **il faut OBLIGATOIREMENT résider sur le territoire de la CSDM.**

Pour le savoir, ici: <https://csdm.ca/trouver-une-ecole/> simplement entrer votre code postal et voir aux résultats de la recherche. S'il n'y a aucun résultat pour ce code postal, c'est qu'il n'appartient pas au territoire de la CSDM.

ÉTAPE 2 : DOCUMENTS NÉCESSAIRES POUR LA DEMANDE D'ADMISSION – PHOTOCOPIES ACCEPTÉES

- Formulaire d'inscription complété en ligne :
<https://ecole-internationale-primaire.cssdm.gouv.qc.ca/ecole/admission-inscription/>
- Certificat de naissance du Canada **OU** document d'immigration si l'élève est né à l'extérieur du Canada (Résidence permanente ou Certificat de citoyenneté)
- La première communication à la maternelle **avec une note de A ou B pour les compétences observées et aucun échec scolaire dans les autres matières (aucune note de C ou D)**
- Deux preuves d'adresse (Factures d'institutions reconnues, permis de conduire). Noter que le bail n'est pas une preuve d'adresse.
- Document d'authentification qui servira à valider les preuves d'adresse (permis de conduire du parent)
- Les parents de fratrie recevront une confirmation d'inscription

ÉTAPE 3 : RÉCEPTION DES DOSSIERS D'INSCRIPTION

Les dossiers ne peuvent être transmis qu'en ligne, pendant la période d'inscription.

Prenez note qu'en raison de la pandémie que nous vivons actuellement, IL N'Y AURA PAS D'EXAMEN D'ADMISSION POUR LE PRIMAIRE.

ÉTAPE 4 : PROCESSUS DE SÉLECTION

- **SEULS LES DOSSIERS COMPLETS ET REMIS PENDANT LA PÉRIODE D'INSCRIPTION SERONT CONSIDÉRÉS PAR LA DIRECTION DE L'ÉTABLISSEMENT**
- Sur ces bases, seront admis en priorité :
 - 1) Les élèves ayant une fratrie fréquentant déjà l'école internationale de Montréal primaire ou secondaire;
 - 2) Tirage au sort parmi les autres élèves selon les places restantes

ÉTAPE 5 : CRITÈRES D'ADMISSION SUITE À L'EXAMEN

- 6 places sont disponibles pour nos classes de niveau 1^{re} année primaire (le nombre de places pourrait changer en cas de départ d'élèves) et 12 élèves seront également placés en liste d'attente
- Suite au tirage au sort, l'admission d'un élève qui n'a pas de fratrie sera conditionnelle à la réussite d'une brève entrevue pour la vérification du niveau de maîtrise de la langue française. Les enfants recevront une convocation pour cette entrevue qui se déroulera de façon virtuelle.
- En cas de non-réussite, l'enfant ne serait pas admis et la place serait offerte à un enfant sur la liste d'attente. Ce dernier devra également passer l'entrevue de vérification.

**VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT TOUTES LES ÉTAPES AVANT DE PROCÉDER
PROCESSUS D'ADMISSION AU PRIMAIRE 2^E ANNÉE**

ÉTAPE 1 : ÉLIGIBILITÉ – UN PRÉREQUIS INDISPENSABLE!

Pour soumettre une candidature, **il faut OBLIGATOIREMENT résider sur le territoire de la CSDM.**

Pour le savoir, ici: <https://csdm.ca/trouver-une-ecole/> simplement entrer votre code postal et voir aux résultats de la recherche. S'il n'y a aucun résultat pour ce code postal, c'est qu'il n'appartient pas au territoire de la CSDM.

ÉTAPE 2 : DOCUMENTS NÉCESSAIRES POUR LA DEMANDE D'ADMISSION – PHOTOCOPIES ACCEPTÉES

Formulaire d'inscription complété en ligne :

<https://ecole-internationale-primaire.cssdm.gouv.qc.ca/ecole/admission-inscription/>

Certificat de naissance du Canada **OU** document d'immigration si l'élève est né à l'extérieur du Canada (Résidence permanente ou Certificat de citoyenneté)

Bulletin final de la maternelle et 1^{re} communication de la 1^{re} année des deux dernières années scolaires. **Avec au bulletin final de la maternelle, une note de A ou B pour les compétences observées et aucun échec scolaire dans les autres matières (aucune note de C ou D)**

Deux preuves d'adresse (Factures d'institutions reconnues, permis de conduire). Noter que le bail n'est pas une preuve d'adresse.

Document d'authentification qui servira à valider les preuves d'adresse (permis de conduire du parent)

Les parents de fratrie recevront une confirmation d'inscription

ÉTAPE 3 : RÉCEPTION DES DOSSIERS D'INSCRIPTION

Les dossiers ne peuvent être transmis qu'en ligne, pendant la période d'inscription.

Prenez note qu'en raison de la pandémie que nous vivons actuellement, IL N'Y AURA PAS D'EXAMEN D'ADMISSION POUR LE PRIMAIRE.

ÉTAPE 4 : PROCESSUS DE SÉLECTION

▪ **SEULS LES DOSSIERS COMPLETS ET REMIS PENDANT LA PÉRIODE D'INSCRIPTION SERONT CONSIDÉRÉS PAR LA DIRECTION DE L'ÉTABLISSEMENT**

▪ Sur ces bases, seront admis en priorité :

- 1) Les élèves ayant une fratrie fréquentant déjà l'école internationale de Montréal primaire ou secondaire; Si le nombre de fratrie excède le nombre de places disponibles, un tirage au sort sera effectué pour confirmer l'admission ou le rang sur la liste d'attente.
- 2) Tirage au sort parmi les autres élèves selon les places restantes

ÉTAPE 5 : CRITÈRES D'ADMISSION

- Places disponibles : 4 places
- 12 élèves seront placés en liste d'attente pour chacun des niveaux

**VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT TOUTES LES ÉTAPES AVANT DE PROCÉDER
PROCESSUS D'ADMISSION AU PRIMAIRE 3^E À 6^E ANNÉE**

ÉTAPE 1 : ÉLIGIBILITÉ – UN PRÉREQUIS INDISPENSABLE!

Pour soumettre une candidature, **il faut OBLIGATOIREMENT résider sur le territoire de la CSDM.**

Pour le savoir, ici: <https://csdm.ca/trouver-une-ecole/> simplement entrer votre code postal et voir aux résultats de la recherche. S'il n'y a aucun résultat pour ce code postal, c'est qu'il n'appartient pas au territoire de la CSDM.

ÉTAPE 2 : DOCUMENTS NÉCESSAIRES POUR LA DEMANDE D'ADMISSION – PHOTOCOPIES ACCEPTÉES

Formulaire d'inscription complété en ligne :

<https://ecole-internationale-primaire.cssdm.gouv.qc.ca/ecole/admission-inscription/>

Certificat de naissance du Canada **OU** document d'immigration si l'élève est né à l'extérieur du Canada (Résidence permanente ou Certificat de citoyenneté)

Bulletins des deux dernières années scolaires. **Avec au bulletin final de la dernière année complétée, un résultat de 75% et plus au Sommaire (note globale) de chacune des matières suivantes : français, anglais et mathématiques et aucun échec scolaire dans les autres matières (soit moins de 60%)**

Deux preuves d'adresse (Factures d'institutions reconnues, permis de conduire). Noter que le bail n'est pas une preuve d'adresse.

Document d'authentification qui servira à valider les preuves d'adresse (permis de conduire du parent)

Les parents de fratrie recevront une confirmation d'inscription

ÉTAPE 3 : RÉCEPTION DES DOSSIERS D'INSCRIPTION

Les dossiers ne peuvent être transmis qu'en ligne, pendant la période d'inscription.

Prenez note qu'en raison de la pandémie que nous vivons actuellement, IL N'Y AURA PAS D'EXAMEN D'ADMISSION POUR LE PRIMAIRE.

ÉTAPE 4 : PROCESSUS DE SÉLECTION

▪ **SEULS LES DOSSIERS COMPLETS ET REMIS PENDANT LA PÉRIODE D'INSCRIPTION SERONT CONSIDÉRÉS PAR LA DIRECTION DE L'ÉTABLISSEMENT**

▪ Sur ces bases, seront admis en priorité :

3) Les élèves ayant une fratrie fréquentant déjà l'école internationale de Montréal primaire ou secondaire; Si le nombre de fratrie excède le nombre de places disponibles, un tirage au sort sera effectué pour confirmer l'admission ou le rang sur la liste d'attente.

4) Tirage au sort parmi les autres élèves selon les places restantes

ÉTAPE 5 : CRITÈRES D'ADMISSION

▪ Places disponibles :

3^e année : 4

4^e-5^e-6^e année : aucune (la situation pourrait évoluer au cours de l'année scolaire)

▪ 12 élèves seront placés en liste d'attente pour chacun des niveaux